

Le magazine

DOSSIER

**Projet de territoire :
Agir
pour demain**

ACTUALITÉS

**Premier budget voté
pour le Val d'Ille-Aubigné**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Le vent des Forges
Souffle sur l'argile**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné



Notre Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, créée au 1^{er} janvier dernier, est désormais en place. Les équipes sont constituées dans une organisation opérationnelle claire rassemblant les collaborateurs des anciennes Communautés de communes et ayant intégré les équipes petite enfance associatives de l'ex-Val d'Ille.

Fort du travail préparatoire mené ensemble par les élus et les services sur l'année 2016, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a, dès ce premier trimestre 2017 :

- **Formalisé le projet de territoire** qui fixe une feuille de route pour les quatre prochaines années, sur quatre priorités fortes : un territoire inscrit dans un développement durable, portant une attractivité économique créa-

trice d'emplois, favorisant une bonne qualité de vie pour tous et développant la promotion et le rayonnement du territoire ;

- **Approuvé le budget pour l'année 2017**, priorisant les solidarités, le développement et l'offre de service, avec la volonté de maîtriser les dépenses ;

- **Validé la création du Conseil de Développement**, constitué de 35 personnes volontaires pour travailler sur les thèmes majeurs de développement de notre territoire (Environnement, Solidarité, Economie).

La feuille de route est définie, le budget voté, les élus et les équipes au travail pour développer une dynamique d'actions pour demain, au service du développement du territoire et du bien vivre ensemble de tous ses habitants.

Claude Jaouen,
Président du Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse.

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Conception et mise en page :** MEDIAVERBE. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos :** Val d'Ille-Aubigné sauf mention. **Impression :** Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage :** 17 000 exemplaires. **ISSN :** 2553-4025 - **Dépôt légal :** Mai 2017.



↳ Économie

Crisalide éco-activités : trois entreprises du Val d'Ille-Aubigné sélectionnées



Cosette Jarnouen et Chadi Badra, les 2 dirigeants de N2C.

Pour la 5^e année consécutive, le Val d'Ille-Aubigné soutient le dispositif Crisalide éco-activités qui récompense et valorise les entreprises du Grand Ouest innovantes en matière de transition énergétique et écologique. Pour cette édition 2017, 76 entreprises ont été sélectionnées. Trois d'entre elles sont implantées sur le Val d'Ille-Aubigné :

- N2C, spécialisée dans le retrofit de machines outils, implantée à Sens-de-Bretagne. Cette entreprise industrielle d'une douzaine de salariés a été nommée dans la catégorie "éco-circulaire" pour la seconde fois.

- Bâti Récup market place digitale, spécialisée dans les annonces de matériaux réutilisables et hébergée dans la pépinière de Langouët, est candidate dans la catégorie "territoire à mobilité durable".

• KELPI, jeune entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de jouets en bois éco-responsables, futur locataire de l'hôtel d'entreprises Émergence à Andouillé Neuville, candidat dans la catégorie "Santé environnement". KELPI s'installera prochainement dans l'hôtel d'entreprises Émergence à Andouillé Neuville.

La cérémonie de remise des trophées du 4 avril a récompensé l'entreprise N2C, lauréate de la catégorie économie circulaire.

↳ Solidarité

L'épicerie solidaire s'ouvre à tous les habitants

Ouverte en 2014 à Montreuil-le-Gast, l'épicerie solidaire soutenue par le Val d'Ille-Aubigné est désormais accessible aux habitants des 19 communes du territoire.

Une équipe composée de bénévoles et de deux salariées, accueille les familles confrontées à des difficultés financières passagères et leur proposent des produits alimentaires à des prix réduits.

L'accès à l'épicerie est soumis à des conditions de ressources.

L'épicerie solidaire est un lieu chaleureux de soutien, d'échanges et d'information. Elle est ouverte les mardis entre 14h15 et 19h.

Épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné :
Nathalie Fossembras Hellio (lundi au mercredi midi) - 02 99 60 52 68
lepicerie@valdille-aubigne.fr

📅 Agenda

PLUi : point d'étape

► Inventaire du patrimoine local

Un inventaire du patrimoine bâti va être réalisé à partir de mai prochain. Il permettra d'enrichir le diagnostic territorial qui sera retranscrit dans le document d'urbanisme intercommunal du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). La mission d'inventaire a été confiée à Camille Bruniau, Mariana Bacha et Juliette Cleenwerck. Équipées d'un appareil photo, elles parcourront les 19 communes pendant l'été pour recenser le patrimoine.

► Diagnostic du territoire : une exposition itinérante dans les mairies

Des panneaux d'expositions reprenant des éléments du diagnostic territorial vont prendre place dans les mairies et au pôle communautaire à partir du mois de mai. N'hésitez pas à venir prendre connaissance et réagir.

* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

✓ Agenda Culture

Le Radeau utopique à l'assaut du canal



Après une année de voyage, la flotte de radeaux est de retour sur les bords du canal d'Ille-et-Rance. En 2016, le radeau était parti de Rennes à la découverte de l'île d'Utopie, "la société idéale", une épopée inspirée du récit de Thomas More qui inventa cette île au XVI^e siècle. À son bord, un équipage d'artistes, d'architectes et de scientifiques qui avait pour mission de découvrir l'île d'Utopie au milieu de l'atlantique sud ou... dans la tête de tous ceux qui veulent bien la rêver.

En attendant son retour, des ateliers Balise Utopique vous sont proposés. En deux temps, menés par Marion Derrien de la recyclerie Le TRUC (un temps de présentation et un temps d'atelier) :

- Mercredi 17 mai 18h30 et Samedi 27 mai de 14h à 16h à Guipel
- Mercredi 24 mai 19h30 et Samedi 10 juin de 14h à 16h à St Germain sur Ille

Le radeau sera de retour en juillet à Guipel, les 12 et 13 et à St-Germain-sur-Ille, les 15 et 16.

Culture

« Carrière » : laissez-vous guider au fond



L'atelier des possibles réunit, dans le cadre de son projet "Carrière", une metteuse en scène, un écrivain, un créateur sonore, et cinq comédiens dans une carrière. En faisant de ce lieu un monde à part entière, progressivement les spectateurs seront guidés dans les profondeurs, strate après strate, jusqu'à vivre l'épreuve de l'immersion totale...

► Atelier d'écriture et mise en voix des textes produits : samedi 17 juin, dimanche 18 et lundi 26.

► Représentations : samedi 24 juin à 14h30 et à 19h00 aux Mines de Brais à Vieux-Vy-sur-Couesnon

► Présentation et mise en écoute de la création sonore réalisée lors des ateliers d'écriture : samedi 1er juillet

Gratuit

Réservation obligatoire au : 02 99 69 86 89

parcourscarriere.blogspot.fr

Petite enfance

Accueil collectif : Comment inscrire vos enfants ?



L'équipe de la micro-crèche de Melesse. De gauche à droite : Sophie Lucas responsable des micro-crèches, Eloïse, Astrid, Mallaur, Caroline et Rozenn.

L'offre d'accueil collectif de la petite enfance du Val d'Ille-Aubigné compte un multi-accueil de 20 places (Les Pitchouns) sur la commune de La Mézière ; une micro-crèche (Méli-Malo) à Cap Malo de 10 places (Pazapa). Depuis mars, la Communauté de communes a inauguré une nouvelle micro-crèche appelée "Bulle de rêves" au 27 rue de la Mézière à Melesse. Cet établissement de 10 places contribue à élargir l'offre d'accueil sur le territoire pour répondre aux besoins des familles de l'intercommunalité. La nouvelle micro-crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Elle pourra rester ouverte durant l'été 2017 en fonction des besoins des familles.

Les parents qui souhaitent déposer une demande de place en accueil régulier pour leur enfant, peuvent soit

contacter le RIPAME (chargé d'étudier le besoin des familles), soit télécharger le formulaire de pré-inscription sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné (www1.valdille.fr/pre-inscription) et l'adresser par mail ou par courrier postal à la Communauté de communes.

Les dossiers seront traités de manière anonyme lors de la prochaine commission qui se réunira en juin. Le nombre de places ouvertes dépendra de l'âge d'entrée à l'école des enfants nés en 2014 et 2015.

Pour les demandes qui concernent d'autres types d'accueil collectif (occasionnel, urgence), les parents sont invités à prendre contact avec le RIPAME.

RIPAME :

ripame@valdille-aubigne.fr
02 23 46 23 92

Frelon asiatique : Mieux le connaître en deux questions



Le frelon asiatique est arrivé en France en 2005. Depuis, il prolifère sans rencontrer de prédateur naturel. Il a tendance à s'installer à proximité des habitations. En 2016, 245 nids de frelons asiatiques ont été

détruits sur le Val d'Ille-Aubigné.

Quels dangers ?

Pour le jardinier, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres s'il n'est pas dérangé. En revanche, il peut attaquer violemment si on s'approche du nid. Le frelon asiatique est un dévoreur d'abeilles et il menace la biodiversité.

Que faire lorsqu'un nid est découvert ?

Contacter la FGDON qui fera intervenir un prestataire mandaté par le Val d'Ille-Aubigné. La Communauté de communes prend alors financièrement en charge l'enlèvement du nid.

Surtout ne pas intervenir soi-même avec des produits achetés en jardinerie, qui sont souvent inefficaces.

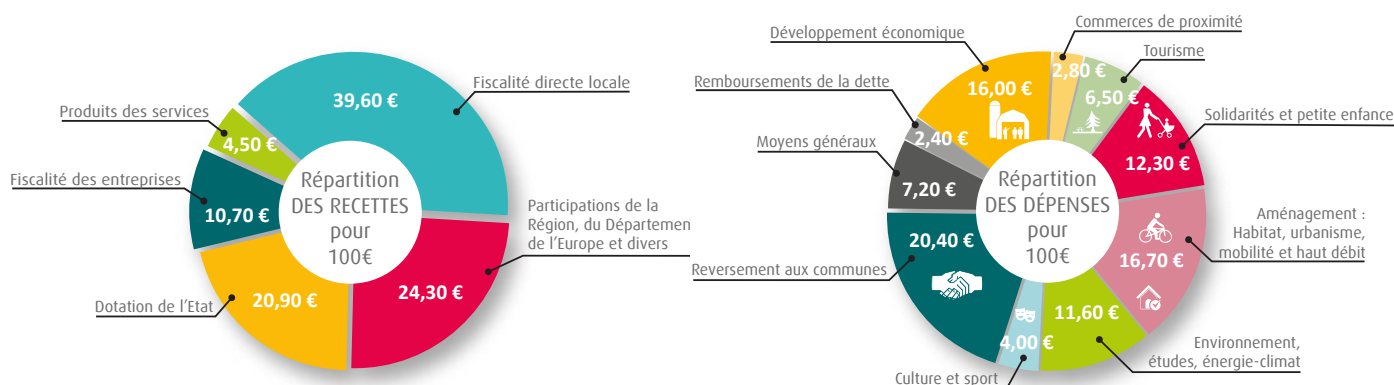
ATTENTION : Les particuliers qui font intervenir eux-mêmes un prestataire, sans passer par la plateforme de la FGDON, ne pourront pas être remboursés par la Communauté de communes ! L'enlèvement des nids de frelons communs ou de guêpes n'est pas pris en charge.



En savoir plus : www.fgdon35.fr
02 23 48 26 32

← Décision du Conseil

Premier budget voté pour le Val d'Ille-Aubigné



Le budget prévisionnel 2017 est le premier budget de la Communauté de Communes sur son nouveau périmètre. Exercice complexe pour les élus et les services du fait de l'absence d'un exercice comptable de référence et d'un manque d'informations sur le contexte national de péréquation et sur les bases fiscales prévisionnelles.

C'est donc un budget maîtrisé qui a été voté à l'unanimité le 11 avril dernier : prudence sur les prévisions de recettes, notamment

pour le financement du service petite enfance, et des propositions pour contenir les dépenses de fonctionnement.

Les conseillers communautaires ont aussi fait des choix sur les investissements pour être en cohérence avec le projet de territoire et la prospective financière qui lui est liée.

Pour les contribuables, l'extension de périmètre va avoir quelques impacts mesurés : les différences de taux de fiscalité entre le Val d'Ille et le Pays d'Aubigné vont être

gommées progressivement pour atteindre des taux moyens.

Ce sera une opération à somme nulle pour la majorité des ménages imposés ; pour les autres, les hausses ou baisses d'imposition seront faibles et lissées sur trois ans.

► Plus de détails sur : www.valdille-aubigne.fr/budget

← Habitat

Rénover à moindre coût pour gagner en confort et baisser votre facture énergétique



Grâce aux conseils de Pass'Réno, 51% des travaux de rénovation de cette maison de 1988 ont été subventionnés.

Pass'Réno est un service gratuit proposé par le Val d'Ille-Aubigné pour l'accompagnement des particuliers et des professionnels tout au long de leur projet pendant la réalisation des travaux de rénovation.

02 99 69 58 93 – www.pass-reno.bzh

Alexandre Pollet, 35 ans, et sa femme ont choisi Montreuil-le-Gast pour s'installer avec leurs deux jeunes enfants. En 2015, ils achètent dans le bourg, une maison de 107 m² avec un étage et un sous-sol. "C'est notre première acquisition, souligne Alexandre. Nous avons contracté un premier emprunt pour l'achat et aussi pour effectuer quelques aménagements."

Mais, après un premier hiver passé dans la maison, le couple constate que d'autres travaux s'imposent : "La maison a été construite en 1988, poursuit Alexandre. Les huisseries étaient mal isolées et le chauffage fortement énergivore."

28% d'économie d'énergie !

Ils rencontrent alors David Cabo, animateur de Pass'Réno. Ensemble, ils optent pour un changement des

portes et des fenêtres, l'installation d'une pompe à chaleur, de panneaux solaires, d'un ballon thermodynamique pour la production d'eau chaude sanitaire et pour améliorer la qualité de l'air ambiant, une VMC. En six mois, le dossier est monté. Grâce aux aides attribuées les travaux sont menés tambour battant durant l'été 2016. La famille apprécie aujourd'hui l'apport de ces différentes installations : "Nous avons bénéficié d'une aide de l'Etat de 51 % de la valeur totale des travaux, confie Alexandre. Un expert est passé pour vérifier la conformité de l'installation : nous avons déjà réalisé 28 % d'économie d'énergie !"

Coût des travaux : 21 000 €
Aides Anah : 11 000 €
Auto-financement : 10 000 € avec crédit à taux zéro.

Projet de Territoire du Val d'Ille-Aubigné : Agir pour demain



Vue aérienne de Feins, au nord du territoire.

Le 14 mars, le conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné a adopté son Projet de territoire pour 2017-2020. Cette étape concrétise un an de concertation, débats et séminaires de travail associant les élus du territoire et les services. Ce Projet de territoire fixe le cap et définit la stratégie, les ambitions et les priorités de l'action de la Communauté de communes pour les quatre prochaines années.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a conduit les intercommunalités comptant moins de 15 000 habitants à fusionner ou à se regrouper pour former des ensembles plus vastes. Les Communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné ont acté leur regroupement le 1^{er} janvier 2017 et forment désormais une nouvelle intercommunalité de 35 000 habitants et 19 communes : le Val d'Ille-Aubigné.

Une feuille de route

"Nous avons souhaité anticiper ce changement important pour nos deux intercommunalités. Travailler ensemble très en amont était une des conditions pour réussir cette intégration" explique Claude Jaouen, maire de Melesse et président du Val d'Ille-Aubigné. "Dès 2016 nous avons commencé à réfléchir ensemble à l'harmonisation de nos compétences, aux enjeux et aux priorités du développement du territoire élargi à nos 19 communes. Nous souhaitons éviter une discontinuité

de l'action publique". Ce travail en amont s'est traduit par l'élaboration d'un Projet de territoire commun et co-construit entre le Val d'Ille et le Pays d'Aubigné : "Cette feuille de route guidera l'action des élus et nos choix d'investissement pour les quatre prochaines années et au-delà, précise Claude Jaouen, elle nous engage vis-à-vis des habitants".

Le projet de territoire est aussi un moyen de maintenir un dialogue constant entre la Communauté de communes et les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné, notamment pour faciliter les arbitrages financiers et la programmation des investissements et les équipements qui serviront au plus grand nombre.

Une démarche pragmatique et co-construite

Dès avril 2016, les conseillers municipaux des 19 communes et les conseillers communautaires ont donc été mis à contribution. Au terme de deux séminaires de travail, les élus ont retenu dix grands

Entretien avec...



Alain Fougé

**Vice-Président
du Val d'Ille-Aubigné**

Quels sont les leviers de l'attractivité économique ?

L'une de nos priorités est de devenir, en 2030, un Territoire à Énergie Positive. Nous portons un engagement fort en faveur de l'environnement et du climat avec des mesures pour la préservation des ressources naturelles, la production d'Énergies renouvelables, la réduction des consommations énergétique, etc. L'autre priorité est d'accueillir de nouvelles entreprises tout en accompagnant mieux celles qui sont déjà implantées sur le territoire, en les aidant notamment à intégrer la boucle vertueuse de l'économie

« Évaluer les potentiels et mieux valoriser nos atouts concurrentiels. »

circulaire (cf. p.8). Nous allons réaliser un schéma d'accueil des entreprises pour évaluer nos potentiels et mieux valoriser nos atouts concurrentiels. Aujourd'hui, le Val d'Ille-Aubigné commercialise, gère et entretient 17 zones d'activités. Il nous reste encore une vingtaine d'hectares disponibles pour accueillir de nouvelles entreprises.

Et touristique ?

Nous disposons de deux sites touristique à fort potentiels : le domaine de Boulet et le canal d'Ille-et-Rance. Il nous faut davantage lier les deux sites par des offres groupées et les valoriser en proposant de nouveaux hébergements, des offres tourisme vert, des événements culturels pour accroître leur notoriété. Cette année, nous accueillerons les "Éscales curieuses" et les "Arts Ailleurs" au Domaine de Boulet, nous achèverons ce printemps la restructuration des sanitaires et des douches de la base nautique... Les idées et les projets ne manquent pas.

ZOOM

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

- Le Projet de Territoire est un document stratégique et politique par lequel une collectivité définit son avenir et ses priorités dans ses domaines de compétences et en fonction de ses capacités financières à investir : développement économique et emploi, aménagement et urbanisme, transport, logement, services à la population, développement durable, gestion des ressources, etc.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Dans chaque domaine, des indicateurs ont été définis et seront suivis tous les ans au moment des débats budgétaires annuels.

► Retrouvez le Projet de territoire complet sur : www.valdille-aubigne.fr/projetdeterritoire

axes d'intervention portés par quatre grandes ambitions : Un territoire durable ; L'attractivité économique et l'emploi ; Le territoire à vivre pour tous ; La promotion et le rayonnement du territoire.

"Notre démarche a été très pragmatique. Nous nous sommes appuyés sur ce qui existait déjà et fonctionnait bien" confirme le président du Val d'Ille-Aubigné.

Toutes les actions des deux Communautés de communes ont été recensées et réparties sur 10 enjeux prioritaires. Elles ont ensuite été hiérarchisées, synthétisées et traduites dans un plan d'action pluriannuel et un cadrage financier. Les membres du comité citoyen ont aussi été consultés et ont pu émettre des avis et des propositions.

4 ambitions et 10 enjeux

Quel territoire voulons-nous demain ? Quelles ambitions porter ? Pour que **le territoire se développe durablement**, il faut l'imaginer dans 15 ou 20 ans. *"Là, nous travaillons pour les habitants d'aujourd'hui et aussi pour*

les futures générations, c'est notre priorité absolue" précise Claude Jaouen. Dans le projet de territoire, des engagements forts sont pris en matière de transition énergétique, transition écologique, amélioration de l'efficacité énergétique des logements, de réduction émissions de gaz à effet de serre, de protection des ressources naturelles et de la biodiversité, etc.

L'attractivité économique et l'emploi, vise à mieux exploiter les atouts et les ressources locales (proximité d'une grande métropole, desserte ferroviaire et routière, géographie et cadre de vie attractif pour les salariés, croissance démographique, etc.) et à les inscrire dans la boucle vertueuse de l'économie circulaire, créatrice d'emplois et d'innovation.

L'attractivité va aussi de pair avec **un territoire à vivre pour tous** qui crée les conditions favorables à un habitat diversifié et des services de qualité accessibles à tous les habitants.

"Concrètement, nous devons développer

les parcours résidentiels sur le territoire : une famille qui s'installe, doit pouvoir trouver sur le territoire une offre de logement adaptée lorsqu'elle s'agrandit ou que l'âge senior arrive". C'est aussi un territoire qui développe les mobilités douces, l'usage des transports en commun, accompagne les changements de pratiques (vélo, autopartage, covoiturage, etc.) et facilite les déplacements des publics les plus fragiles ou éloignés de l'emploi.

La promotion et le rayonnement du territoire vise à développer et à affirmer l'identité culturelle et touristique du Val d'Ille-Aubigné et à réfléchir d'ores et déjà à une offre d'équipements sportifs structurants pour répondre aux besoins d'un territoire dynamique et à forte croissance démographique.

Les boucles vertueuses de l'économie circulaire

Dans son projet de territoire, le Val d'Ille-Aubigné a retenu d'accompagner le développement de nouveaux modèles économiques et notamment l'économie circulaire à impact positif.

De quoi s'agit-il ? L'objectif est de créer ou de susciter des projets dont l'impact est positif sur la santé, l'environnement, l'emploi, le lien social, l'innovation... Au lieu de gaspiller les ressources, on cherche plutôt à les optimiser dans une boucle locale vertueuse. Celle-ci favorise l'ancrage territorial des entreprises en stimulant les circuits courts et les partenariats entre entreprises et/ou avec d'autres acteurs.

En soutenant ce type de projet, l'intercommunalité cherche à renforcer l'attractivité

de ses zones d'activités et à inviter les entreprises à s'implanter durablement.

À l'exemple de la zone d'Activité de la Bourdonnais (30 ha) à la Mézière qui accueille en priorité des entreprises impliquées dans des démarches innovantes et écoresponsables.

Les travaux d'aménagements de la zone d'Activité et les outils de commercialisation intègrent la dimension environnementale et prévoient une densification des parcelles pour économiser le foncier, la création de maillages bocager et piétonnier, des incitations à produire de l'énergie, à l'économie d'eau, etc.

L'Ecoparc de Haute Bretagne à Andouillé Neuville est quant à lui certifié ISO 14001 : zéro produit phytosanitaire dans la gestion

des espaces verts, adaptation des rythmes et périodes d'entretien à ceux de la biodiversité, surélévation des clôtures pour laisser circuler la petite faune, etc. La gestion du site - y compris la zone humide - est réalisée par un chantier d'insertion. Des panneaux d'interprétation sur la faune et la flore du site ont été installés et des inventaires ornithologiques et amphibiens sont réalisés tous les 2 ans.

► En savoir plus :

Élodie Cadieu

02 99 69 86 09

elodie.cadieu@valdille-aubigne.fr

Pass'Réno, monte en puissance

Lancée en septembre 2015 par le Val d'Ille, la plateforme locale de rénovation de l'habitat, Pass'Réno, s'adresse aux résidents du Val d'Ille-Aubigné comme aux professionnels du bâtiment. Les conseillers de la plateforme aident et accompagnent gratuitement les particuliers qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou réaliser des aménagements d'accessibilité en cas de perte d'autonomie.

Les conseillers de la plateforme apportent un conseil neutre et indépendant, y compris pour les recherches de financement

(prêt, subvention via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Entre septembre 2015 et décembre 2017, Pass'Réno a accompagné 174 ménages dans les 10 communes du Val d'Ille, mené plus de 200 rendez-vous techniques personnalisés et proposé une vingtaine d'animations dans le territoire. Le service est désormais proposé à tous les habitants des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné. L'équipe Pass'Réno (deux conseillers à plein-temps) prévoit de répondre cette année à 350 demandes d'information. 75 dossiers ont déjà été ouverts entre janvier et mars, dont la moitié concerne des bénéficiaires des aides ANAH.

Objectifs des dispositifs OPAH janvier 2017-septembre 2018 pour les 19 communes :

► 178 logements aidés (travaux de rénovation énergétique, sur l'autonomie et pour la salubrité).

► En savoir plus :

Pass'Réno

D. Cabo (animateur) et G. Briand (technicien) - 02 99 69 58 93

Plus de vélos à assistance électrique pour la mobilité douce

Avant leur regroupement, les anciennes Communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné proposaient, chacune, un service public de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE). Ce service est désormais mutualisé et s'adresse à toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné, avec une priorité accordée aux utilisateurs qui privilégient des trajets domicile-travail (y compris les personnes en recherche d'emploi, en stage ou en insertion). L'objectif du service est de développer les mobilités douces en invitant les habitants à changer leurs habi-

tudes et à utiliser un VAE pour les trajets domicile/travail au lieu de leur voiture en solo. D'ici juin prochain, l'intercommunalité fera l'acquisition de 30 nouveaux VAE pour répondre à la forte demande et réduire les délais d'attente. Cela portera à 139 le nombre de VAE achetés par la collectivité, dont une centaine disponible à la location, les autres ayant été rachetés par les usagers après deux ans de location.

► Informations et réservations :

Florence Deniau

florence.deniau@valdille-aubigne.fr

02 99 69 86 01

En chiffres (2016)

- 83 % des contrats de location de VAE sont pour des trajets domicile-travail
- La durée de location est d'1 an pour 90 % des contrats
- La distance moyenne parcourue pour un trajet : 10 km
- La moyenne d'âge des utilisateurs : 46 ans



Odile L'Hermitte et Marie Tuffin de la compagnie Le Vent des Forges.

Ils font le territoire

Le Vent des Forges souffle sur l'argile

Depuis douze ans, la compagnie de théâtre jeune public imagine des spectacles de marionnettes en argile manipulée. Un cas unique en France d'art sensible et organique.

Il était une fois une céramiste et une comédienne, devenues amies grâce à leurs enfants et réunies par le désir d'inventer une nouvelle forme d'écriture scénique. C'était en 2005. Marie Tuffin et Odile L'Hermitte donnaient naissance au Vent des Forges. Avec un tiers de confiance pour donner le change au duo : l'argile. Et rien que l'argile.

La terre plastique

Dans chacune de leur création, les artistes travaillent en direct la terre pour modeler des paysages, des figures et des récits poétiques où il est souvent question de métamorphose. De maman qui disparaît. De ville qui apparaît. D'enfant qui mue en adolescent. Marie et Odile résument : *"Le fil rouge, c'est la construction de soi. Ce qui nous fait grandir à partir des drames de l'enfance"*.

L'argile se prête bien à cette idée de changement d'état et d'esprit. Sauf que la technique est exigeante. *"L'argile est parfois capricieuse. C'est aussi un matériau lourd. Sa manipulation est un vrai défi physique. On en consomme de 15 à 80 kg par spectacle ! Nous n'avons pas choisi la facilité."*

Un succès durable

Cinq créations ont surgi de la glaise en douze ans. Toutes avec des noms de héros rêveurs

aux accents enfantin, primitif et cosmopolite : Chübichaï, Amé Gaïa, Tim Taou, Não Não, Brut...

Le succès a été rapide. Le Vent des Forges passe beaucoup de temps sur les routes, en France et à l'étranger. Le duo joue régulièrement au Québec, en Belgique et en Suisse. Le premier spectacle (Chübichaï) tourne toujours. Bientôt 1 000 représentations au compteur, qui dit mieux ?

En façonnant l'argile, la compagnie a creusé un sillon original, encore jamais imité en France. Un filon qui lui a valu cette année d'être éligible à la cérémonie des Molières.

Jeunes et tout public

Longtemps, le Vent des Forges a soufflé depuis trois yourtes installées près du centre équestre de Bel Air, à Montreuil-le-Gast. Les scolaires du territoire connaissent bien la compagnie. *"Nous avons organisé des ateliers artistiques, des répétitions publiques, des rencontres et des avant-premières dans les écoles et les collèges à chacune de nos créations"*. L'étiquette jeune public s'est collée naturellement : trois créations s'adressent aux enfants. *"Mais les émotions sont universelles. Nos spectacles sont tout public"*. Rendez-vous au festival Val d'Ille en scène en octobre pour se faire une idée.

10 000 €

C'est la subvention accordée au Vent des Forges par le Val d'Ille en 2016 et en 2017.

Le Val d'Ille soutient le Vent des Forges pour la tournée scolaire de son dernier spectacle - Brut - et son travail de recherche artistique dans le "laboratoire enfance itinérance". Six structures de la petite enfance accueillent la compagnie pendant trois ans pour participer au processus de création d'une nouvelle pièce jeune public.

24 classes

Le Val d'Ille soutient le Vent des forges depuis 2007. La tournée scolaire a permis aux enfants du territoire de découvrir cet univers artistique. En 2016, 24 classes issues de 7 communes du Val d'Ille se sont déplacées (soit 720 enfants et enseignants qui ont assistés à la nouvelle création BRUT).

► Plus d'infos :
www.levendesforges.fr
contact@levendesforges.fr
 06 75 56 36 17

Bougez autrement au Val d'Ille-Aubigné

Appel à projets citoyen



Le Val d'Ille-Aubigné lance un appel à projets citoyens pour des mobilités durables. Vous avez une idée de projet pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle ? Pour faciliter les mobilités de toutes et tous sur le territoire ? Animations, actions de sensibilisation, pedibus, vélobus, ateliers de réparation de vélos... Partagez-la et faites-la connaître avant le jeudi 1^{er} juin 2017. Envoyez votre dossier de candidature à la Communauté de communes (dossier à télécharger sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné ou à demander par mail ou téléphone). Le lauréat sera désigné en juin.

À gagner : un prix de 500 € à 1 500 € pour démarrer et selon les besoins, un accompagnement technique. Toute association ou groupe de citoyens du territoire intercommunal peut participer. Pour être sélectionné, le projet devra démontrer sa "durabilité": préserver l'environnement, être solidaire, s'appuyer sur la participation des habitants, etc.

► En savoir plus :
mobilités@valdille-aubigne.fr
02 99 69 86 01

Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille-Aubigné



Jeunesse

Mon amour.

Pauline Martin, Astrid Desbordes, Albin Michel Jeunesse, 2015

Cet album raconte avec poésie, humour, réalisme et imagination comment l'amour maternel est inconditionnel. Un instant de lecture doux et tendre à partager avec ceux que nous aimons. Les illustrations, toute en subtilité, enrichissent cette déclaration d'amour universelle.



Ados

Everything, everything.

Nicola Yoon, Bayard Jeunesse, 2016

Découvrez l'histoire de Madeline, enfant-bulle qui ne peut sortir de chez elle. Par sa fenêtre, elle tombe amoureuse d'Olly le nouveau voisin et tout son équilibre vole en éclat. Un premier roman où texte et dessins sont liés. Une fin imprévisible conclut cette romance et confirme une lecture captivante, bouleversante et attachante. À lire avant de découvrir le film sur grand écran cette année.



Adultes

Dans la forêt.

Jean Hegland. Ed Gallmeister, 2017

Deux sœurs vivent seules dans une forêt de Caroline du Nord après une catastrophe politique non identifiée. Sans électricité et sans essence, c'est un retour à la nature et aux sources. Roman plein de sève et d'humanité, best-seller aux États-Unis, c'est un véritable coup de cœur qui se lit d'une traite...

À vos agendas

◊ Coup de cœur #13

Depuis février et jusqu'à fin mai, vous pouvez participer au comité de sélection du Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13. Ainsi vous participerez à la sélection des romans de ce prix, il vous suffit d'en lire trois d'une des 6 catégories proposées et de les classer selon votre préférence. Renseignements : Hélène Gruel : 02 99 69 86 89.

◊ Cap BD 2017

Depuis mars, découvrez la nouvelle sélection de CAP BD 2017 dans toutes les bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille-Aubigné. Nous vous invitons à découvrir et lire des one-shot et de voter pour votre BD favorite avant le 25 juin, dans la sélection Découverte et Expert. À partir de 13 ans.

◊ Festival "Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné" #6 du 23 juin au 16 juillet 2017

Le Val d'Ille-Aubigné organise, en partenariat avec les bibliothèques municipales, plusieurs semaines de festivités liant lecture et patrimoine naturel. Au programme, Cinéma en plein air, spectacles, balades, histoires, découvertes... pour petits et grands. Animations gratuites et ouvertes à tous.

Réservation à partir du 14 juin auprès d'Hélène Gruel, chargée de la lecture publique à la Communauté de communes au 02 99 69 86 89.

Tous les détails sur la programmation et les autres rendez-vous à partir de juin sur :
lecture.valdille-aubigne.fr

Patrimoine

Aubigné : une église romane porteuse de mille ans d'histoire



L'allée et son arceau menant au tombeau de Saint Lenard.

Aujourd'hui bourgade de 500 âmes, Aubigné a hérité de son passé de véritables trésors patrimoniaux.

Au moyen-âge, vers le XI^e siècle, le pouvoir temporel avait son château et le pouvoir spirituel ou religieux son église et ses prééminences. De cette période faste, Aubigné a conservé quelques traces de son château féodal et surtout son église.

Un arc triomphal roman

L'église, comme de nombreux édifices du XI^e siècle, se compose d'une simple nef caractérisée par deux contreforts romans. Elle fut remaniée au XV^e et au XVIII^e siècle comme l'attestent les dates inscrites sur le bas de la nef (1770) et du chevet droit (1780). Aujourd'hui l'église a conservé un très bel aspect original.

À l'intérieur, un arc triomphal roman voisine avec un ancien tronc octogonal du XV^e siècle et un grand bénitier ciselé à même le granit. Dans la nef d'antiques pierres tombales ornent le sol.

Des peintures du XIII^e siècle

En 2007, l'église présente un mauvais état de conservation. La décision est prise de fermer l'édifice au culte. Le maire Youri Moysan, souligne que *"de grosses plaques d'enduits étaient tombées dans le chœur. L'humidité dégradait le bâti et le clocher menaçait de s'effondrer sur le cimetière attenant"*.

Les travaux de restauration débutent en décembre 2013. Le chantier de 800 000 €

est cofinancé par l'État, la Région, le Département et la commune. À la fin de la même année, en refaisant les enduits, les ouvriers de l'entreprise Beauvils découvrent des fragments de peinture murale derrière les plaques qui se décollaient. *"Une découverte, émouvante, qui force l'admiration. Les couleurs ocre rouge, ocre jaune, sont l'œuvre des meilleurs spécialistes, que l'on faisait venir de loin"*, indique Christine Jablonski de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les sujets traités par les artistes peintres : la représentation de la Cène, d'un Christ en majesté et d'un Christ de la Résurrection sur son trône. Ces œuvres sont visibles au-dessus de l'arc triomphal. Elles témoignent de la puissance de la Seigneurie d'Aubigné, et pour la région posséder *"une église romane porteuse de mille ans d'Histoire, c'est rare en Ile-et-Vilaine"* comme le précise le maire Youri Moysan. L'église d'Aubigné est un très bel exemple de restauration : un écrin qui renferme mille et un trésors. Une commune, petite cité de caractère, à découvrir au cœur de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

► Pratique : pour visiter l'intérieur de l'église, une clé est à votre disposition à la Mairie ou au "Café du village" à proximité de l'édifice.

Contribution de l'association Bas Champ :
Guy Castel et Lionel Henry.

ZOOM

Entreprises et collectivités contribuent au développement durable du territoire

Pour mesurer l'impact positif des entreprises, le Val d'Ille-Aubigné a choisi de s'associer à la société Biom work pour développer un indicateur simple et transparent "Val d'Ille-Aubigné Attitude". Il permet de valoriser en euros la contribution d'une organisation au développement de son territoire et au bien-être de ses habitants.

Plusieurs entreprises locales ont déjà adhéré à la démarche (Porclo, Lehagre, Thézé, SAPI, EF études).

L'indicateur permet aux entreprises de :

- Défendre ses prix et ses marges
- Augmenter le taux de transformation des devis
- Répondre aux critères RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) des appels d'offres
- Convaincre les acheteurs
- Motiver ses équipes en donnant du sens concret au travail de ses salariés

Depuis 2016, le Val d'Ille-Aubigné expérimente l'intégration de critères RSE issus du référentiel dans certaines consultations.



Pour en savoir plus et rejoindre la communauté Biom :

Soazig Rouillard - 02 99 69 86 05

soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr

je suis
votre voiture !



PARTAGEZ
moi

LE VAL D'ILLE AUBIGNÉ
EN AUTO-PARTAGE

VALORISER
i i i
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

02 99 69 86 01 - mobilites@valdille-aubigne.fr

WWW.VALDILLE-AUBIGNE.FR/AUTOPARTAGE